

## DECLARATION DE L'AMM DE DELHI SUR LA SANTE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Adoptée par la 60<sup>e</sup> Assemblée générale de l'AMM, New Delhi, Inde, Octobre 2009

### PREAMBULE

L'objectif de ce document est de fournir une réponse au travers de l'AMM au nom de ses membres aux défis que représentent les changements climatiques pour les systèmes de santé et de soins.

Même si les gouvernements et les organisations internationales sont principalement en charge d'instaurer des réglementations et de légiférer pour atténuer l'impact des changements climatiques et aider les populations à s'adapter, l'Association Médicale Mondiale, au nom de ses associations médicales nationales et de ses membres médecins, se sent dans l'obligation d'attirer l'attention sur les conséquences sanitaires des changements climatiques et de proposer des solutions. Le 4<sup>e</sup> rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) contient tout un chapitre consacré à l'impact sur la santé humaine (AR4 Chapter 8 Human Health<sup>1</sup>) y compris une série de possibilités concernant les effets potentiels des changements climatiques. L'introduction suivante inclut les effets les plus probables des changements climatiques, tirés du rapport du GIEC.

### INTRODUCTION

La réponse des leaders mondiaux à l'impact de l'homme sur le climat et l'environnement altèrera durablement la capacité de vivre sur cette planète des êtres humains.

1. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) explique que même le minimum des changements climatiques prédits pour le 21<sup>e</sup> siècle sera probablement important et destructeur <sup>2</sup>.
  - 1.1. Les prévisions minimales de réchauffement pour les 100 prochaines années sont plus de deux fois supérieures à l'augmentation de 0,6°C constatée depuis 1900.
  - 1.2. Les rails des dépressions extra tropicales devraient se déplacer vers les pôles en entraînant des changements importants au niveau du vent, des précipitations et des températures.
  - 1.3. Le niveau des océans a déjà augmenté de 10 à 20 cm par rapport aux moyennes de l'époque préindustrielles et continuera à croître en raison des échelles de temps propres aux processus et aux rétroactions climatiques.
  - 1.4. Les projections soulignent une réduction continue de la couverture neigeuse et

- une bien plus grande profondeur de la fonte des glaces dans la plupart des régions où existe le permafrost don't maintenant l'Antarctique.
- 1.5. Des tempêtes et inondations plus graves sont probables dans l'avenir, le long des côtes de plus en plus peuplées partout dans le monde.
  - 1.6. On prévoit un plus haut régime de précipitations dans les hautes latitudes et un régime plus faible dans la plupart des régions subtropicales.
  - 1.7. Les effets régionaux et locaux peuvent varier mais on s'attend globalement à des baisses de rendement au niveau des récoltes céréalières dans la plupart des régions tropicales et subtropicales ce qui pourrait provoquer encore des ruptures dans la chaîne alimentaire mondiale.
  - 1.8. L'intrusion de l'eau salée liée à l'augmentation du niveau de la mer affectera la qualité et la quantité d'eau douce disponible et l'eau de mer deviendra plus acide en raison de la dissolution du CO<sub>2</sub>.
  - 1.9. Jusqu'à 25% des mammifères et 12% des oiseaux pourraient disparaître dans les prochaines décennies. Les températures plus élevées perturbent le développement de l'écosystème et l'augmentation de la population bloque la migration des espèces menacées.
  - 1.10. Des températures plus élevées augmenteront le nombre de maladies vectorielles comme la malaria qui déjà tue 1 million de personnes par an, pour la plupart des enfants.
2. Les auteurs IPCC commencent par lister les preuves et fournissent les informations suivantes (degrés de confiance selon l'évaluation du GIEC) :
    - 2.1. Les changements climatiques actuels grèvent le fardeau mondial des maladies et des décès prématurés (haut degré de confiance). Au stade actuel, les effets sont encore limités mais devraient augmenter dans tous les pays et régions.
    - 2.2. Les preuves que l'on accumule sur l'impact des changements climatiques sur la santé humaine montrent que ces changements climatiques ont pour effet (degré de confiance entre parenthèses):
      - 2.2.1. De modifier la répartition de certains vecteurs de maladies infectieuses (moyen)
      - 2.2.2. De modifier le rythme saisonnier de certaines variétés de pollens allergènes (haut);
      - 2.2.3. D'augmenter le nombre de décès liés à la canicule (moyen).
  3. Dans leur étude approfondie, les auteurs établissent une projection de l'impact des changements climatiques sur la santé humaine, à savoir (degré de confiance entre parenthèses):
    - 3.1. Augmentation de la malnutrition et maladies consécutives dont celles liées à la

- croissance et au développement de l'enfant (haut)
- 3.2. Plus grande nombre de décès ou de maladies liés aux canicules, inondations, tempêtes, incendies et sécheresses (haut)
  - 3.3. Continuels changements dans la série de vecteurs de maladies infectieuses (haut)
  - 3.4. Effets mixtes sur la malaria ; dans certains endroits, l'étendue géographique sera moins importante, ailleurs elle sera plus étendue et la saison de propagation pourrait changer (très haut)
  - 3.5. Plus grand nombre de maladies diarrhéiques (moyen)
  - 3.6. Hausse de la morbidité et de la mortalité de nature cardio-respiratoire associées à l'ozone au niveau du sol (haut)
  - 3.7. Plus grand nombre de personnes susceptibles d'attraper la dengue (faible)
  - 3.8. Inégalités au niveau de la société et de la santé en raison d'une possible désertification, de catastrophes naturelles, de modifications agricoles, de la politique relative à l'alimentation et à l'eau qui auront des conséquences à la fois sur la santé et les ressources humaines dans le secteur de la santé.
4. Les auteurs notent que les changements climatiques pourraient avoir certains bénéfices pour la santé, entre autres moins de décès liés au froid même si ces bénéfices seront moins importants que les effets négatifs liés à l'augmentation des températures dans le monde, notamment dans les pays en voie de développement (haut).
  5. L'AMM note que les changements climatiques amplifieront probablement les inégalités dans le domaine de la santé et d'autres problèmes existants au sein des pays et entre les pays.
  6. Les premières recherches laissent penser que le fait d'atténuer les effets des changements climatiques pourrait avoir un effet préventif et pourrait s'avérer très bénéfique à la fois pour les individus et pour les populations<sup>3</sup>.

## DECLARATION

Compte tenu des conséquences des changements climatiques mondiaux sur la santé humaine dans le monde, l'Association Médicale Mondiale, au nom de ses associations médicales nationales et de ses membres médecins, soutient et s'engage dans les actions suivantes:

### 1. SENSIBILISATION: à la lutte contre le réchauffement mondial

- 1.1. L'Association Médicale Mondiale et les associations médicales nationales demandent aux gouvernements de reconnaître les graves conséquences pour la santé des changements climatiques et donc de tenter d'obtenir un accord intergouvernemental à Copenhague en décembre 2009 avec les dispositions suivantes:
  - 1.1.1. des objectifs spécifiques pour réduire les émissions altérant le climat (atténuation)
  - 1.1.2. un mécanisme permettant de minimiser les nuisances et les inégalités en matière de santé généralement associées aux changements climatiques (adaptation)
  - 1.1.3. les changements climatiques vont exacerber les inégalités en matière de santé et l'AMM recommande donc que les ressources transférées aux pays en voie de développement pour les changements climatiques comportent des fonds dédiés au renforcement des systèmes de santé.
- 1.2. En tant que profession, les médecins et leurs associations médicales plaideront en faveur d'une protection environnementale, d'une réduction de la production des gaz à effet de serre, d'un développement durable et d'une adaptation à l'environnement au sein de leurs communautés, pays et régions, notamment pour ce qui concerne le droit à l'eau potable et à l'élimination des déchets pour tous.
- 1.3. En tant que professionnels, les médecins sont encouragés à agir dans leur milieu professionnel (cliniques, hôpitaux, laboratoires etc.) pour réduire l'impact sur l'environnement des activités médicales et pour développer des lieux de travail favorables à l'environnement.
- 1.4. En tant que personnes, les médecins agiront de manière à minimiser leur impact sur l'environnement, à réduire leur empreinte carbone et à encourager leur entourage à en faire autant.

## **2. LEADERSHIP: Aider les gens à atténuer les dommages liés aux changements climatiques et s'y adapter**

- 2.1. Soutenir les objectifs de développement du millénaire et s'engager à les atteindre
- 2.2. Soutenir et appliquer les principes stipulés dans le rapport de la Commission de l'OMS sur les déterminants sociaux de la santé, Comblent le fossé en une génération et dans la Résolution sur les changements climatiques et la santé de l'Assemblée Mondiale de la Santé et collaborer avec l'OMS et d'autres organisations afin d'assurer la mise en application des recommandations.
- 2.3. Travailler à créer une résilience au sein des systèmes de santé afin de veiller à ce que tous les prestataires de santé puissent s'adapter et exploiter pleinement leur capacité à soigner ceux qui sont dans le besoin.
- 2.4. Demander instamment aux organisations locales, nationales et internationales axées sur l'adaptation, l'atténuation et le développement de consulter les médecins et la communauté médicale afin de minimiser des impacts du develop-

pement non prévus sur la santé tout en maximisant les occasions de promouvoir la santé.

- 2.5. Travailler à améliorer la capacité de leurs patients à s'adapter aux changements climatiques et aux événements météorologiques catastrophiques, par ex. en:
  - 2.5.1. Encourageant des comportements de santé améliorant la santé dans sa globalité
  - 2.5.2. Créant des programmes ciblés conçus pour traiter des expositions spécifiques
  - 2.5.3 Fournissant des informations promouvant la santé et une éducation sur l'autogestion des symptômes de maladies associées au climat

### 3. EDUCATION & CREATION DE MOYENS

- 3.1. Sensibiliser les professionnels et le public à l'importance de l'environnement et des changements climatiques mondiaux sur la santé personnelle, collective et sociétale et reconnaître qu'une éducation universelle et équitable améliore les moyens de santé pour tous
- 3.2. Les médecins ont des obligations en matière de santé et de soins vis-à-vis de leurs patients. Collectivement, au travers de leurs associations médicales nationales et de l'AMM, ils ont aussi des obligations et des responsabilités pour la santé de tous.
- 3.3. Travailler avec d'autres pour éduquer le public sur les effets importants des changements climatiques sur la santé et sur la nécessité d'atténuer les changements climatiques et de s'adapter à leurs conséquences.
- 3.4. Ajouter ou renforcer la formation sur la médecine/santé environnementale et la santé publique pour tous les étudiants en médecine et disciplines apparentées.
- 3.5. L'AMM et les AMN devraient développer des plans d'action concrets/des mesures pratiques que les médecins adopteraient dans leur exercice ; les autorités sanitaires et les gouvernements devraient en faire autant pour les hôpitaux et les autres établissements de santé.
- 3.6. Intégrer des outils tels que l'évaluation de l'impact environnemental sur les patients et encourager les médecins à évaluer les risques pour leurs patients et leurs familles liés à l'environnement et aux changements climatiques mondiaux.
- 3.7. Plaider pour que les gouvernements entreprennent des évaluations parmi les communautés de l'impact sur la santé des, diffusent largement les résultats et en tiennent compte pour les futures mesures d'atténuation et d'adaptation.
- 3.8. Encourager le recrutement de médecins pour travailler dans la santé publique et à tous les postes de planification et de réponse aux changements climatiques extrêmes, y compris assurer la formation d'autres médecins.

- 3.9. Demander aux collègues et aux universités de développer, en l'adaptant aux besoins locaux, la formation continue en médecine et en santé publique sur les signes cliniques, le diagnostic et le traitement de nouvelles maladies présentes dans les communautés et consécutives aux changements climatiques et sur la gestion à long terme de l'anxiété et de la dépression que l'on observe souvent dans les situations de catastrophe.
- 3.10. Demander aux gouvernements d'assurer la formation des médecins, notamment de ceux vivant dans des régions relativement isolés, sur la réponse à apporter aux situations d'urgence liées aux changements climatiques.
- 3.11. Collaborer avec les décideurs politiques sur la mise au point d'actions concrètes pour prévenir ou réduire l'impact sur la santé des émissions liées au climat, et en particulier d'initiatives améliorant également la santé globale de la population. Des décisions pour stopper la privatisation de l'eau devraient figurer dans ce programme.

#### 4. SURVEILLANCE ET RECHERCHE

- 4.1. Travailler avec d'autres parties dont les gouvernements pour combler les lacunes dans le domaine de la recherche sur les changements climatiques et la santé en lançant des études pour:
  - 4.1.1. Décrire les caractéristiques des maladies attribuées aux changements climatiques, y compris l'impact de ces changements climatiques sur les communautés et les ménages ;
  - 4.1.2. Quantifier et modéliser le fléau des maladies qui seront provoquées par les changements climatiques mondiaux
  - 4.1.3. Décrire les effets des eaux usées mal traitées et utilisées pour l'irrigation et
  - 4.1.4. Décrire les populations les plus vulnérables, les effets spécifiques sur la santé des changements climatiques au sein des populations vulnérables et les nouvelles protections possibles pour de telles populations
- 4.2. Plaider en faveur de l'établissement de statistiques d'état civil et de la suppression des obstacles à l'enregistrement des naissances et décès, attestant de la vulnérabilité spéciale de certaines populations.
- 4.3. Faire état des maladies qui apparaissent en liaison avec les changements climatiques mondiaux et participer à des enquêtes sur le terrain, signaler la recrudescence de maladies infectieuses.
- 4.4. Soutenir et participer au développement ou à l'expansion de systèmes de surveillance pour intégrer les maladies provoquées par les changements climatiques mondiaux.
- 4.5. L'AMM encouragera toutes les AMN à collaborer à la collecte et au partage des informations sanitaires locales ou régionales au sein des pays et entre les pays afin de favoriser l'adoption des meilleures pratiques et des stratégies éprouvées.

## 5. COLLABORATION: Préparation aux urgences climatiques

- 5.1. Collaborer avec les gouvernements, les ONG et les autres professionnels de santé pour enrichir les connaissances sur les meilleures manières d'atténuer les changements climatiques, y compris les stratégies d'adaptation et d'atténuation qui amélioreront la santé.
- 5.2. Encourager les gouvernements à intégrer les associations médicales nationales et les médecins dans la planification et la réponse aux urgences du pays et des communautés
- 5.3. Veiller à la participation des médecins dans les projets de la société civile, des gouvernements, des autorités de santé publique, des ONG internationales et l'OMS.
- 5.4. Encourager l'OMS et les pays de l'Assemblée Médicale Mondiale à revoir le Règlement sanitaire international et le Plan d'action face à une pandémie de grippe et prendre l'avis des cliniciens exerçant dans les dispensaires afin d'assurer des réponses appropriées de la part des médecins aux alertes et pour donner des recommandations sur l'éducation la plus appropriée et sur les outils pour les médecins et les autres personnels soignants.
- 5.5. Lancer un appel aux gouvernements pour renforcer les systèmes de santé publique afin d'améliorer la capacité des communautés à s'adapter aux changements climatiques.
- 5.6. Préparer les médecins, les cabinets médicaux, les cliniques, les hôpitaux et les autres établissements de santé aux perturbations que l'on observe dans les infrastructures dans les urgences majeures, notamment en planifiant à l'avance la manière dont les services seront assurés en cas de perturbations.
- 5.7. Demander aux médecins, aux associations médicales et aux gouvernements de collaborer pour instaurer des systèmes d'alerte aux catastrophes afin que les systèmes de soins et les médecins soient sensibilisés aux manifestations climatiques et puissent recevoir des informations précises sur la gestion des problèmes sanitaires consécutifs aux catastrophes.
- 5.8. Lancer un appel aux gouvernements pour prévoir l'afflux de réfugiés climatiques dans leurs pays.
- 5.9. En collaboration avec l'OMS, produire des fiches d'informations adaptées sur les changements climatiques pour les associations médicales nationales, les médecins et les autres professionnels de santé.
- 5.10. L'AMM travaillera avec d'autres afin d'identifier les financements pour les programmes de recherche spécifiques sur l'atténuation et l'adaptation en liaison avec la santé et le partage d'informations/recherches au sein et entre les pays et les juridictions.

<sup>1</sup> Confalonieri, U., B. Menne, R. Akhtar, K.L. Ebi, M. Hauengue, R.S. Kovats, B. Revich and A. Woodward, 2007: Human health. Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds., Cambridge University Press, Cambridge, UK, 391-431.s

<sup>2</sup> United Nations Framework Convention on Climate Change. <http://unfccc.int/2860.php> downloaded 1 September 2008

<sup>3</sup> Dans le contexte de ce document, Atténuation/atténuer signifie agir pour réduire l'impact des êtres humains sur le système climatique: principalement par des stratégies visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre. (identique à la prévention primaire). Adaptation signifie adapter les systèmes naturels ou humains en réponse aux stimuli actuels ou attendus ou à leurs effets ce qui permettra de limiter les dommages ou d'exploiter les opportunités positives, de la même manière que la prévention secondaire (voir WHO EB122/4, Jan 08).